Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que le troisième rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur et coût de la vie, déposé aujourd'hui, soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(*Voir texte du rapport provisoire dans le compte rendu des délibérations au fascicule 27.*)

Le Greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.